

Les Débats

JOURNAL POPULAIRE

Ni vendu ni à vendre à aucune faction politique

PARAISANT LE DIMANCHE

LES DÉBATS

Le journal qui s'offre aujourd'hui à l'attention du peuple canadien-français s'engage à publier, le dimanche matin, — en attendant qu'il devienne quotidien — toutes les dépêches étrangères intéressantes ; à suivre les événements politiques, commerciaux, financiers, scientifiques, littéraires, sportifs et religieux de notre pays ; à rendre compte des faits divers de Montréal, sans toutefois s'occuper des braves ivrognes recevant leur sentence hebdomadaire, des feux de cheminée ou des chiens érabouillés par les tramways ; à surveiller surtout les débats parlementaires et municipaux, sans aucun esprit de parti. Notre journal n'est vendu et ne sera jamais à vendre à aucune coterie. Il agira selon sa conscience, en s'inspirant de la justice et du droit du faible, en respectant les bonnes intentions de chacun.

Les représentants les plus distingués des lettres canadiennes, en nous félicitant de notre entreprise, nous ont promis leur collaboration. Nos artistes nous fourniront aussi leurs productions. Et, quand nous parlons d'artistes, nous ne pensons pas aux barbouilleurs de clôtures mais bien à ceux qui ont appris l'art des maîtres français, italiens ou allemands, aux Maurice Cullen, aux Jos Saint-Charles, aux Charles Gill, aux Jos Franchère, aux Raoul Barré, aux Lamarche, aux Charlebois.

Nous déclarons à ce propos que LES DÉBATS verront l'art dans l'art, ce qui veut dire qu'en poésie comme en dessin, ils reproduiront aussi bien un artichaut qu'un bouton de rose si cet artichaut est un objet d'art. Nos journaux moralisateurs mettent une chemise à la Vénus de Milo et consacrent dans la même édition deux ou trois pages aux complots des bandits. Nos idées sur la morale ne sont pas celles-là. LES DÉBATS s'intéresseront sans bévue aux événements artistiques, théâtres, concerts, expositions et en feront de franches appréciations que le prix d'une annonce ou d'une réclame n'atténuera en rien. Cette juste critique s'appliquera particulièrement aux livres nouveaux.

Tous les articles seront rigoureusement originaux. Quand les événements exigeront la découpe d'un écrit étranger, nous aurons l'honnêteté d'en déclarer la provenance.

Enfin, l'espace consacré aux annonces sera restreint et se vendra cher, ce qui permettra à notre journal, malgré l'étroitesse de son cadre typographique, de tenir amplement ses promesses.

Que les écrivains de bonne volonté nous aident. Voilà le programme des DÉBATS. Inutile d'administrer aux lecteurs un saporifique de trois colonnes sous prétexte de leur démontrer qu'ils sont intelligents, vertueux, bien nés et beaux — ce que nous savons tous —, qu'ils doivent apporter des annonces et des abonnements au journal. Nous ne nous à-quat'patisserons devant personne : cette position étant trop gênante pour écrire à l'aise.

Si notre franchise ne suffit pas, tant pis !

L'ARGENT DES AUTRES

Le procès de M. W. Weir, président de la Banque Ville-Marie, a été édifiant ; il a montré toutes les fraudes, tous les crimes mêmes, qu'on pouvait commettre derrière les guichets dorés d'une banque pour attirer et — ayons le courage de dire le mot qu'aucun journal n'a osé prononcer — pour voler l'argent des déposants.

Car il est complet ce procès : c'est un véritable cinématographe mettant sous les yeux du public tout ce qu'un génie inventif peut imaginer pour mettre les gens dedans.

Faux comptes, fausses traites, fausse circulation, faux rapport ; il n'y a de vrai dans cette affaire, que les larmes des pauvres gens ruinés par des financiers comme seul Ponson du Terrail a pu en rêver.

Les coupables seront-ils punis ? C'est douteux. M. Weir a été reconnu coupable et attend sa sentence. La recevra-t-il ? Les précédents lui sont favorables. Sir Francis Hinks n'a-t-il pas, lui aussi, été trouvé coupable et sa sentence n'a-t-elle point été suspendue, légalement et éternellement suspendue, accrochée qu'elle était à un vice de forme.

C'est étonnant combien un criminel ayant de

l'argent peut trouver des vices, lui assurant l'impunité de nos belles institutions judiciaires.

Ces chances-là n'arrivent jamais aux pauvres gens. Le malheureux commerçant dont le capital aura été englouti par la Banque Ville-Marie, l'ouvrier qui y aura placé ses économies, seront poursuivis, traqués, acculés au déshonneur et à la prison, sans espoir d'y échapper, pour peu qu'ils aient, dans un mouvement de désespoir, dû à leur ruine le moindre vice de forme dans leurs opérations.

Entre les directeurs de la Banque Ville-Marie et les cambrioleurs il y a une différence : elle est à l'avantage des derniers.

Le cambrioleur, faisant sauter le coffre-fort d'une banque, s'expose et s'attaque à une serrure qui se défend alors que les directeurs de la Banque Ville-Marie ont puisé sans danger dans les poches du public. La police qui surveille les premiers les prend quelquefois ; le gouvernement qui devrait surveiller les derniers les protège au lieu de leur mettre la main au collet.

Et cependant les directeurs, s'ils sont punis, le seront moins que des cambrioleurs.

C'est à cette quasi-protection de la justice qu'il faut attribuer le pillage de l'argent du public, de l'argent des autres par les sociétés de construction, par les Assurances mutuelles et par les banques qui, pendant ce dernier quart de siècle, ont culbuté pour le plus grand profit de leurs directeurs.

LARMES D'EN HAUT

*Vous portiez, à ce bal, les deux plus belles roses ;
En les entrelaçant dans l'or de vos cheveux,
Naïf, je leur avais confié les aveux
Lâchement retenus entre mes lèvres closes.*

*Vous en avez flétri l'éphémère splendeur
Dans l'étourdissement des valses enivrantes,
Et leur âme a mêlé ses ondes odorantes
Aux sons harmonieux du violon réveur.*

*Et puisque, désormais, leur beauté disparue
Ne pouvait à la vôtre ajouter d'apparat,
Je vous vis les livrer aux hasards de la rue
Comme un vil oripeau qui perdrait son éclat.*

*Vous n'auriez pas jeté du rêve aux gémonies,
Si vous aviez compris ces messagers des cœurs !...
Combien d'illusions à tout jamais bannies
Roulèrent au trottoir avec les pauvres fleurs !...*

*Dès que l'aube éclaira les choses, sous vos portes
J'allai les recueillir ; le frimas matinal
Emaillait leurs débris de larmes de cristal :
La Nuit avait pleuré sur les deux roses mortes.*

Charles Gill.

Dans notre prochain numéro, la poésie sera de notre collaborateur, M. Arthur de Bussière.

ANGLAIS, CANADIENS ET BOERS

Une explosion d'indignation s'éleva du cœur de toutes les nations de la terre lorsqu'elles apprirent la tentative d'assassinat perpétrée par l'Angleterre sur le Transvaal.

Mais l'indignation arriva à son paroxysme lorsque l'Humanité Souveraine, après avoir fait enquête, eut fait connaître au monde le mobile du crime et la façon dont il a été commis.

Le mobile est le même que celui qui arme le bras des plus vulgaires bandits ; la soif de l'or, la basse cupidité. Quant aux moyens employés pour faire tomber ces paisibles et honnêtes Boers dans le guet-apens où ils devaient

périr, éventrés par les balles dum-dum, ils sont à la hauteur du mobile.

Chamberlain, ce macabre chef de bande, supprime, falsifie, ou fabrique des dépêches diplomatiques de façon à créer un *casus belli*. Puis on envoie au Cap des hordes de soldats munis de ces fameuses balles que le député anglais, à la conférence de la Paix, en Hollande, avait affirmé, *sur son honneur !* ne devoir être employées que contre les sauvages. Enfin, à la tête de ces exécuteurs des basses œuvres de Chamberlain, on place le soudard Buller, ce même *bravo* qui, au moment de s'embarquer pour Cape Town, disait au très prudent et très peu belliqueux prince de Galles, qui le pressait sur son noble cœur : — Sir, je veux anéantir les Boers jusqu'au dernier.

“ Je déclare qu'arrivé au Cap, je couperai les fils télégraphiques, afin que si, par hasard, un sentiment de pitié venait à naître dans le cœur des Anglais en apprenant les hécatombes dont je veux jalonner ma marche victorieuse, je ne puisse recevoir d'ordre m'enjoignant de cesser le massacre.”

Ce Buller est un monstre. Il n'a pas de sens moral. C'est presque un irresponsable. Mais que dire d'une nation qui se sert d'un pareil homme et qui accepte les conséquences d'une pareille déclaration !

Les agissements de l'Angleterre sont bien faits pour soulever la réprobation universelle. Tous les pays de la terre, sans exception aucune, ne se sont pas gênés pour lui dire ce qu'ils en pensent.

Nous avons même vu de nombreux députés aux Communes flétrir vertement la politique néfaste de Chamberlain et souffleter de leurs accents indignés les têtes augustes qui l'avaient encouragée et approuvée.

Dans ce concert général des nations où l'Angleterre est honnie, conspuée, une seule voix manque : celle du peuple canadien-français. Nos grands journaux, par servilisme ou par intérêt, n'ont pas osé faire connaître au monde notre sentiment dans le conflit anglo-boer. Notre journal, dont l'indépendance est complète, et dont le principal *motto* est de dire toujours et malgré tout la vérité, remplira seul cette tâche avec une légitime fierté.

Et d'abord, constatons que depuis l'ouverture des hostilités, nous n'avons pas rencontré un seul Canadien-français qui ne se réjouisse plus ou moins bruyamment du succès des Boers ; c'est un fait incontestable. D'où provient cette sympathie non déguisée à leur endroit ? Proviennent-ils des liens de consanguinité qui existent entre eux et nous, de la similitude de leurs destinées avec la nôtre ? Est-ce de l'intérêt que tous les cœurs généreux portent au faible, à l'innocent, victime de la force brutale et injuste ? Ces motifs y ont certainement contribué pour beaucoup, mais le véritable, c'est dans notre histoire même que nous le trouverons.

Au temps où la France, pour son malheur, était encore gouvernée par des rois ; où la noblesse tenait le peuple dans la plus abjecte servitude, sous le règne de Louis XV, la fille du boucher Poisson, une prostituée, la maîtresse en titre du roi de France, plus puissante qu'une reine, La Pompadour, puisqu'il faut l'appeler par son nom, vendit à beaux deniers le Canada aux Anglais.

Nos pères, les anciens colons, ne voulurent pas se soumettre à ce marché odieux, où ils étaient vendus avec leurs terres comme on vend les animaux avec la ferme. Ils prirent les armes, combattirent courageusement, mais furent vain-

Les célibataires.—Notre journal naît au dernier jour de l'octave de la Sainte-Catherine, cela lui suffit pour compter sur le patronage de la vierge de Sienne qui lui réserve sans doute une longue vie de célibataire et lui déconseillera toujours d'épouser une cause quelconque, avec ou sans dot. Il arrive juste à temps aussi pour exprimer ses cordiales sympathies aux demoiselles qui, pour la première fois, coiffent la vénérable sainte.

Nous espérons que ces jeunes filles prendront bien l'aventure, en y mettant un peu de philosophie. C'est effectivement pour les inviter que sainte Catherine s'intitule à la fois leur patronne et celle des philosophes... Au reste, lorsqu'on envisage calmement la situation et qu'on calcule toutes les chances qu'ont nos héritières de dénicher, pour mari, un brutal, un ivrogne, un gueux, ou, tout au moins un ivrogne, au lieu du chic et brave homme rêvé, on se demande s'il n'est pas plus prudent pour elles de retirer leur épingle et de regarder paisiblement grimacer celles qui se piquent les doigts.

S'il vous est trop pénible de fermer hermétiquement votre cœur, bonnes jeunes filles, reportez sur quel que inoffensif toutou l'affection qui était née pour un autre. Vous en recueillerez moins d'ingratitude.

Le record de la corde.—Le coroner du district de Terrebonne a adressé la lettre suivante à son confrère, le député-caroner Garneau, qui a dirigé l'inspection de l'enquête préliminaire de l'affaire du lac Beauport, près Québec, où sont accusés de meurtre le citoyen David Dubé et la femme Mooney :

Saint-Augustin, Deux-Montagnes,

A M. le docteur Garneau,

Député-caroner.

Mon cher confrère,

Permettez-moi de vous adresser mes plus sincères félicitations sur l'heureux résultat de votre enquête re Mooney.

Tout le pays avait les yeux sur vous et attendait avec anxiété le dénouement de cette affaire.

Grâce à votre énergie, votre courage et votre travail, la Société se trouvera débarrassée de ces deux êtres dangereux. Aussi, c'est avec grand plaisir que j'ai lu dans les journaux le verdict rendu par vos jurés.

Veuillez accepter mes saluts respectueux et me croire votre dévoué,

DR P.-Z. MIGNAULT,
Coroner.

Les coroners s'entraînent; ils font la course aux potences... Le docteur Mignault est le même qui, avec les limiers de la meute McCaskill, a crié victoire lorsque la sentence de mort est tombée sur la tête de Cordélia Viau et de Sam Parslow. Dans la lettre qu'il écrit au docteur Garneau, il ne dit pas que la conduite de sa cause, à Saint-Canut, a servi d'exemple à celle du lac Beauport, mais il veut au moins rappeler que cette affaire-là méritait aussi des félicitations.

Le fait est que ces deux épouvantables tragédies ressemblaient singulièrement l'une à l'autre; et les allumeurs de chandelles, sur les planches de la justice, ont dû s'y prendre de la même façon.

On ne doit pas, sans intérêt, publier d'aussi ignobles félicitations; et si le ministre de la justice ne dégotte pas un employé au zèle aussi scandaleux, je le soupçonne d'avoir promis une promotion, ou tout au moins une médaille, au coroner qui aura érigé le plus grand nombre d'échafauds.

Allez-y, là-dedans comme ailleurs, il doit y avoir un record à établir.

Le Sirage.—M. Benjamin Sulte, sous-ministre de la guerre, a fait, au Château Ramesay, une conférence sur la loyauté des Canadiens-français. M. Sulte s'est montré profond historien autant que parfait fonctionnaire. Il a dit, en résumé—et dans quelle élocution!—que, passant à l'Angleterre, les Canadiens n'ont pas reçu une grande liberté parce qu'ils étaient trop bêtes pour savoir en profiter, et qu'ils doivent maintenant passer le reste de leurs jours à bénir Albion de la sollicitude qu'ellenous témoigne.

Le jour de l'An approche, où la Reine distribue ses faveurs, et l'historien pense qu'il commence à être temps de se faire appeler Sir Benjamin, quand même il lui faudrait s'user un peu la langue.

Livres prohibés.—Le directeur de nos douanes, M. Patterson, fabricant de biscuits... fort compétent, sans doute, en matière d'art, vient de défendre l'entrée du Canada à une soixantaine de périodiques publiés à Paris, à New-York, et ailleurs. Ces journaux sont évidemment dangereux—comme d'ailleurs le whisky—à certains cerveaux trop jeunes, mais ils sont aussi d'un réel profit aux littérateurs et aux artistes sérieux. Et si nous reconnaissons au ministre le droit d'autoriser les maires des villes prohibitionnistes à défendre les lectures, nous ne reconnaissons aucunement au fabricant de biscuits la compétence de régler les aspirations artistiques de tout un peuple.

La prostitution.—La femme Perrault, 126, rue Vitré, a reçu hier la visite—officielle, celle-là—des détectives, qui l'ont priée de se présenter devant le recorder. Les viveurs ont crié à la tyrannie, et ont censuré la police qui ferme les établissements bien tenus, comme celui de la Perrault, et continue de protéger le commerce des bouges plus ignobles. A ceux-ci nous donnerons des détails.

La femme Perrault et ses pensionnaires auront probablement à répondre à une accusation des plus graves, celle d'avoir séquestré une jeune fille, mi-

neure, et de l'avoir livrée à des brutes qui ont maltraité cette enfant au point de l'envoyer à l'hôpital Notre-Dame, où elle est actuellement en danger de mort. Voyant venir l'agonie de la petite malheureuse, les sœurs de l'hôpital ont mandé le R. P. Nolin, S. J., qui a déclaré l'horrible séduction au recorder Poirier.

Bravo, révérend père Nolin. Monsieur le recorder, attendez nos félicitations.

Eury d'Elis

NOTES D'ART

A défaut d'actualité nous nous contenterons d'exposer notre programme.

Il est essentiellement de l'esprit de notre journal de considérer chaque chose le plus sérieusement possible, et il nous a paru que la critique avait toujours été trop négligée par tous nos confrères dans le journalisme canadien. Si l'on se plaint du peu d'avancement des esprits de matière artistique, devra-t-on chercher ailleurs la cause de cette somnolence? Les rares écrivains qui ont osé se mêler de critique, n'ont pas été à la hauteur de leur position. Qu'ils aient été victimes de leur propre ignorance, ou qu'ils aient été trop débonnaires pour faire sonner les vérités, la conséquence a été désastreuse. Le public s'est cru obligé d'applaudir à ce qu'une réclame insensée lui avait présenté, et les artistes sont devenus tellement orgueilleux qu'ils n'ont plus voulu accepter les conseils les plus sincères. Pauvres génies transcendants arrivés du premier coup à l'apogée de leur gloire.

Si donc nous essayons de toucher aux idoles, si nous osons les placer sur des socles plus proportionnés à leur taille, l'on criera à la profanation, on nous appellera traîtres à nos gloires nationales, anti-patriotes, et que sais-je encore? Les idoles elles-mêmes, privées du fumet de leur encens habituel, élèveront les bras vers les nues pour protester contre un tel outrage!

Qu'importe, nous sommes forts de notre droit et nous aurons avec nous tous les amateurs sérieux de l'art sublime. La critique aborde de front les grands principes de l'art, et elle tient compte de son passé et de son avenir en croyant fermement au progrès. Ceci posé, nous discuterons, plus attachés à l'idée qu'au détail, au sentiment qu'à l'exécution. Et lorsque le public sera bien convaincu de ce que nous venons de dire, il sera de notre côté. Peut-être même les artistes qui nous auront fait grise mine tout d'abord comprendront-ils que nous avons un plus grand souci de la poussée d'art et de l'interprétation des œuvres qui en témoignent.

Dernièrement, il n'y a bien longtemps, un de nos confrères donnait quelques mots d'appréciation sur le talent de madame Calvé, — un talent consacré par l'univers entier! Ce confrère comprenait que madame Calvé, de passage à notre ville avec la troupe Grau, n'avait chanté que pour son cachet, lors de la représentation de *Faust*, que le ténor n'avait pas été à la hauteur du rôle, etc. Très bien. Nous ne pouvons, ni ne voulons imposer à notre confrère une manière de voir qui est celle de tout le monde. Seulement, pour qui connaît le dessous des lutrins, voici qui fait le piquant de l'histoire: La critique de ce journal rendait en même temps les comptes des représentations de la dernière troupe d'opéra, au Monument National.

Tout était parfait, au Monument les chanteuses, les chœurs et l'orchestre, et partout... mais ce même critique avait un bon fauteuil — de faveur — pour chaque représentation. Il n'avait donc pas à souffrir de l'encombrement ainsi que cela lui était arrivé au théâtre de Sa Majesté, où il y avait peut-être été obligé de payer son siège. Tout le monde se souvient du fiasco de la troupe Nicosias, administration Durieu. Aussi dès les dernières représentations, comme il n'avait que faire d'un billet de faveur, le critique en question s'aperçut que ce qu'il avait tant admiré était du plus pur frelaté. Il brûla ses vaisseaux, bravement, sans hésiter. Et voilà un exemple vivant des quelques influences insurmontables qui mirent en esclavage dame critique en notre très bonne ville.

Nous nous souvenons que les feuilles anglaises, désireuses de faire avorter toute entreprise française en ce pays — français pourtant — ont toujours crié au scandale et à l'immoralité à cause de quelques grains de sel gaulois pétillant parfois dans le dialogue. Que ces messieurs nous causent donc un peu des scènes américaines qui ne sont après tout que des expositions de jambes qui n'ont pour tout mérite que celui d'être grêles et cagneuses.

Qu'il soit bien compris, une fois pour toutes, dès la première de nos chroniques, que nous avons mis de côté toute espèce de parti pris. Nous ne voulons pas jeter de discrédit sur les entreprises louables, nous sommes prêts à reconnaître leur mérite, mais cela ne nous empêchera pas de dire la vérité, pour le plus grand bien de l'art. Les artistes ont ceci de commun avec les jolies femmes, qu'ils ont parfois leurs nerfs. Nous espérons qu'une fois la crise passée, ils ne nous garderont pas rancune.

Gustave Comte.

LE MONDE

La saison d'amusements que l'Avent vient clore nous présage un gai carnaval pour 1900. Le bal de Mme L. J. Forget, les réceptions de Mmes McShane et Rodolphe Forget nous ont mis l'eau à la bouche pour la saison prochaine. Mentionnons aussi les soirées de Mmes Landry et Gérin-Lajoie, et, pour

terminer d'une manière fin-de-siècle, l'audition brillante chez Mme Burland, rue Sherbrooke, dont la méthode nouvelle et pratique d'amuser ses hôtes a rencontré l'approbation de tout le monde.

Il serait à souhaiter que les Canadiens qui, d'habitude, ne se font pas tirer l'oreille pour organiser des fêtes, prissent un peu la tournure anglaise sur ce point. Ça reposerait des bals où les jeunes filles s'épuisent en efforts quasi-humiliants d'amabilité et de mignardise.

Pour le plus grand plaisir de tous, pourquoi ne pas préparer, dans les maisons surtout où l'hôtesse se plaint de ne pouvoir varier ses amusements, une de ces jolies petites pièces de société, où l'intelligence et l'esprit puissent se trouver à l'aise?

Il y a deux ans, M. le docteur Desjardins, dans une réunion charmante, avait tenté d'introduire ces passe-temps agréables.

Je ne sais pourquoi ce bel exemple n'a pas été suivi. L'on s'est rejeté, avec plus de frénésie que jamais, dans le tourbillon de la valse et des cotillons.

Je lisais dernièrement, dans un journal des Etats-Unis, que les jeunes filles de Connecticut ont formé un "club dramatique de jeunes filles," qui, deux ou trois fois l'année, donne une représentation aux amis ou à un public invité à payer dix sous par siège. Les recettes sont consacrées à une œuvre de bienfaisance quelconque.

Mais, voilà, on sait se passer des hommes chez nos voisins, et les jeunes filles, chez nous, ne semblent pas donner furieusement dans cette tactique.

Le mois de janvier promet une bonne moisson d'hyménées: on annonce d'abord le mariage de M. Eugène Tarte avec Melle Pelletier, celui de M. Godefroy Langlois avec Melle Hirbour, de la rue Cherrier, celui de M. Masson avec Melle Lucienne Parent, de la rue Saint-Denis.

Suzette

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DES TRAINS.

Pour quiconque n'est pas initié aux difficultés de l'exploitation des chemins de fer, c'est un vrai sujet d'étonnement que le peu d'emploi que l'on fait de l'électricité pour l'éclairage des trains.

De rares applications sont faites sans doute, mais il doit paraître étrange que la branche maîtresse de l'art de l'ingénieur fin-de-siècle n'ait pu nous donner, avant aujourd'hui, la solution complète dans ce cas d'éclairage, comme elle nous l'a donné dans bien d'autres. Quelques applications antérieures à ce jour ont presque toujours été réalisées suivant le principe de l'embarquement d'une batterie d'accumulateurs électriques, préalablement chargée au point de départ. Ce système, quoique d'un fonctionnement très sûr, nécessite l'établissement d'usines pour charger ces accumulateurs en des points très nombreux de la ligne de chemin de fer. De plus, la manœuvre continuelle d'accumulateurs très pesants et encombrants dans les gares rend ce système, très avantageux à d'autres points de vue, presque impossible sur nos voies ferrées.

On applique de nos jours à l'éclairage électrique des trains un tout autre principe. Chaque voiture possède une dynamo mue par un des essieux; cette dynamo fonctionne pendant la marche et alimente les lampes du train, ainsi qu'une petite batterie d'accumulateurs placée sous le wagon. Pendant les arrêts du train, les accumulateurs prennent la place de la dynamo et évitent ainsi une interruption de la lumière. La grande difficulté à vaincre était de maintenir une tension électrique constante aux lampes pendant les variations de vitesse, si grandes et si fréquentes dans la marche des trains. Ceci est obtenu par le glissement de la courroie passant de l'essieu de la voiture à la poulie de la dynamo. Chaque fois que le train accélère sa marche, il tend à imprimer une vitesse plus grande à la dynamo; la courroie glisse et la dynamo tend à garder une vitesse approximativement constante. Ce glissement est-il bien continu? C'est ce que des expériences établissent. Ce nouveau système est d'une simplicité surprenante.

L.-A. Herdt,

Professeur d'électricité à l'Université McGill

Dans notre prochain numéro, la Chronique Scientifique sera de notre collaborateur M. Adolphe V. Roy, ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris et professeur de minéralogie au Monument National.

LES AFFAIRES

A la Bourse: Sur valeurs de banque, actions en cours, etc., cote soutenue. Banque des Marchands en tête, avec une légère fraction en plus pour l'ouverture lundi, le 4. En valeurs minières le ton est fade, et les porteurs en général sont plutôt vendeurs; les espérances des mois passés ne se réalisent pas aussi vite que promis dans le temps. En débentures générales, industrielles, municipales, etc., ça va cahin-caha; on attend! Mardi midi verra du neuf, selon toute probabilité, dans le tramway de Montréal, le Pacifique, le Gaz, le Téléphone et les Cotons. Les prudents ont 48 heures pour réfléchir.

En lainages, probabilité de hausse pour les commandes de la saison prochaine des ventes en gros.

En cotonnades, situation fixe pour le moment, avec perspective de baisse dans l'article brut, et par suite dans l'article tissé.

En métaux, quincailleries, cuirs, bois de menuiserie, verres à vitre, couleurs, huiles généralement, etc., marchés ultra durs.

En produits agricoles, prix plutôt à la hausse qu'autrement. Bonne veine pour les producteurs. L'argent circule d'une manière satisfaisante entre détaillants et fournisseurs.

La nouveauté se plaint un peu, par suite d'un excès de douceur de douce température; toutefois, les ventes sont encore profitables et promettent d'être meilleures dans quelques jours.

L'argent aux banques est d'approche facile pour tout bon papier marchand à taux variant de 6 à 7 pour cent. aux banques.

C. S.

LES CONSEILS DU MAITRE

Jeune homme qui veut vivre vieux et bien, écoute ceci :

La Providence du bon Dieu t'a donné des forces dans une mesure quelconque. Ton devoir est d'en user, de les développer, pour toi-même et pour ton pays. Ainsi :—

- Ne dors pas trop !
- Ne mange pas trop !
- Ne bois pas trop !
- Ne travaille pas trop !

Et d'une autre petite chose que la Nature te révélera en temps et lieu, n'use pas trop, — Et tu vivras vieux et bien.

Stanislas Coté.

RÉSUMÉ TÉLÉGRAPHIQUE

LA GUERRE

LES CANADIENS À LA BATAILLE

Ottawa, 3.—Le gouverneur-général vient de recevoir une importante nouvelle au sujet du contingent canadien. Le gouverneur du Sud Africain, Sir Alfred Milner, lui télégraphie que les nôtres sont partis, hier, pour le théâtre de la guerre.

EN AVANT!

Londres, 3.—Le général Walker télégraphie que le contingent canadien a été chargé de protéger la ligne de communication du général Methuen. Les Canadiens verront le feu.

EST-IL MORT ?

Londres, 3.—Le général Joubert a été tué, le 10 novembre, dit une dépêche du Cap. Cependant Joubert, toujours d'après la dépêche, a tenu des pourparlers avec le général White, qui est enfermé à Ladysmith, le 28 novembre.

Encore une bonne blague, ou bien Joubert veut continuer à faire la guerre à ses ennemis jusque des rives du Styx.

BULLER DECONCERTE

Londres, 3.—Le général Buller devait prendre l'offensive, aussitôt qu'il aurait ses troupes dans la main. Aujourd'hui, les dépêches du Cap nous apprennent qu'il n'a plus en vue, pour le moment, que de porter secours à Ladysmith et à Kimberley. Arrivera-t-il à temps ?

A L'EXTREMITE

Londres, 3.—Un messenger cafre, qui est arrivé, hier, de Ladysmith, au Cap, rapporte que la ville assiégée a été en partie détruite par une effrayante canonnade des Boers, et que quand il a fui, la ville était réduite à la dernière extrémité.

LE CHIFFRE GROSSIT

Londres, 3.—Derniers rapports du théâtre des opérations. A la riviere Modder, c'est 452 officiers et soldats, non 438, que l'armée anglaise a perdu.

PORK AND BEANS

Chicago, 3.—Le gouvernement anglais a acheté, de fournisseurs américains, 7,000,000 de boîtes de conserve, pour ses troupes du Transvaal.

Vont-ils en manger du *pork and beans*, les Canayens !

CHAMBERLAIN, CASSEUR DE VITRES

Londres, 3.—Chamberlain, le véritable auteur de la guerre contre les Boers, et le brouillon de l'Europe, est vertement censuré par ses propres amis, pour avoir cherché à engendrer une nouvelle querelle à la France, dans son discours à Leicestershire.

Ses propres partisans trouvent ridicule qu'ayant l'affaire du Transvaal sur les bras, il profite des indiscretions de la petite presse française, pour soulever une nouvelle tempête.

L'APPETIT VIENT EN MANGEANT

Paris, 3.—Des journaux coloniaux, bien anglais, bien dans la note de l'expansion impérialiste, prédisent que l'Angleterre, après le Transvaal, après Terre-Neuve, jettera son dévolu sur la colonie française de la Nouvelle-Calédonie.

Une guerre de l'Angleterre avec la France, ce sera encore plus drôle qu'avec le Transvaal, parce qu'il y aura bien plus d'épouvantes chez les mules.

UNE CRISE EN ALLEMAGNE

Berlin, 3.—L'empereur Guillaume demande à son parlement d'énormes crédits pour créer une flotte de guerre. La majorité des députés s'y oppose, Guillaume menace de chasser le parlement.

EN MEMOIRE DE PARNELL

New-York, 3.—Les Irlandais américains ont souscrit \$30,000 pour le monument de Parnell.

FAITS DIVERS

—MM. Lomer Gouin, M.P.P., et Joseph Lamarche, entrepreneur, se porteront candidats au fauteuil du conseil municipal, rendu vacant par la nomination de M. C. Beausoleil à la direction de l'Hôtel des Postes.

—M. J.-O. Pelland, avocat, a annoncé hier soir à ses amis qu'il se présentera dans Berthier.

—On dit que M. Henri Dubois, président des hôteliers, se remettra en nomination contre MM. L.-A. Wilson et Cyrille Vallée, qui prétendent lui enlever sa charge.

—Un accident analogue à celui de Pease, a la Pointe Saint-Charles, s'est produit à la reconstruction de l'édifice Scroggie, rue Sainte-Catherine, hier après-midi. Un nommé McRory, conduisant un treuil, a été mortellement frappé d'un courant électrique, établi par la rencontre d'une chaîne de l'instrument et d'un fil télégraphique. L'enquête révélera-t-elle un nouveau cas d'indigestion fatale ?

—Un échevin de la commission de l'Aqueduc dit que le verdict de l'enquête Laforest sera favorable au surintendant qui n'a toujours fait que suivre la ligne de conduite de ses prédécesseurs.

—L'Eldorado et les autres endroits se payant de temps à autre de la musique, exposeront à la Cour Suprême la sentence de l'honorable juge Doherty, qui a confirmé le jugement de feu le recorder de Montigny, condamnant Ménard & Gohier pour avoir fait de la musique dans leur restaurant. L'association des hôteliers refusent de poursuivre les procédures.

—On nommera sous peu un assistant à M. l'inspecteur Lacroix.

—Le lieutenant de police Bouthillier, du poste No. 1, est dangereusement malade.

—Hier au Queen's Hotel, au banquet des élèves de l'École Polytechnique de Laval sous la présidence de M. Henri Charlebois, l'hon. M. Tarte a donné d'excellents conseils à la jeunesse. Le discours de l'hon. Robidoux a été un bijou littéraire.

SPORT

Foot-Ball.—La partie jouée hier après-midi, entre les Britannia et les McGill, a fort amusé les quelques cents spectateurs du Montreal Base-ball Park. Non pas que la partie ait été extraordinairement intéressante, car les Britannia eurent l'avantage continu, mais l'épatant était de voir les joueurs se rouler comme des vers dans la boue ou tomber deux, cinq, dix à la fois dans les mares épaisses d'où ils sortaient méconnaissables.

La partie fut jouée selon les règles anglaises.

Le score a été : 6 à 5, mais en toute justice, il aurait dû être de 6 à 0, car les 5 points des McGill n'auraient jamais dû compter. Leur essai s'est fait après un hors-jeu que tous les spectateurs auraient remarqués, mais le referee croyant que le joueur de McGill en possession du ballon, s'était arrêté avant d'arriver à la ligne, ne se servit pas de son sifflet.

Les Britannia comptèrent un essai durant le premier mi-temps, au cours duquel, le ballon ne se rendit pas une seule fois dans leur territoire, les McGill étant forcés de défendre leur forteresse du commencement à la fin.

Les McGill eurent vent derrière au second mi-temps, et semblèrent se rallier, forçant les "Brits" de jouer sur la défensive pendant les premières dix minutes, mais ceux-ci réussirent néanmoins à les empêcher de compter un seul point, et ce n'est qu'après qu'ils eurent compté eux-mêmes leur deuxième essai, qui portait leur score à 6 points, que les McGill, grâce à la bête du referee, purent compter les cinq points qui sont à leur crédit.

Aux Etats-Unis

Cornell..... 35
Yale..... 19
West point.....(Cadets)..... 17
Annapolis.....(Cadets)..... 5

Le National.—Dans le prochain numéro des DÉBATS, nous serons en mesure d'annoncer aux admirateurs du National, si oui ou non notre grand club canadien-français a été admis dans la ligne intermédiaire de hockey. Ceux qui s'intéressent aux destinées du National attendent avec impatience l'assemblée de la ligue, à laquelle sera décidé le sort de notre club. Cette assemblée aura lieu samedi prochain, de sorte que le premier journal français qui publiera la nouvelle sera LES DÉBATS.

Bicycle.—C'est demain soir que commencera au Madison Square Garden, la grande course de six jours.

Cet important tournoi, dans lequel les plus forts coureurs américains et européens seront aux prises, se terminera samedi soir prochain. LES DÉBATS seront les premiers à en publier le dévouement.

Billard.—La ligue de billard a été réorganisée hier soir. Les amateurs apprendront avec plaisir le retour du cercle Saint-Denis dans cette organisation. Les officiers de la ligue pour le prochain terme, élus à l'assemblée d'hier, sont : Président, M. Alex. Graham, Ottawa ; secrétaire-trésorier : M. F. A. Généreux, cercle Saint-Denis ; comité de direction : MM. A. Parent, J. A. Marcotte, Québec, et M. Gardner.

Suit la liste des parties qui seront jouées sur les tables du club dernier nommé.

(Le chiffre 2 indique que deux parties seront jouées, l'une l'après-midi et l'autre le soir.)

16 déc. C. St-D. vs Québec, 2.
6 Jan. Montréal vs C. St-D.
13 " Ottawa vs Québec, 2.

13 " C. St-D. vs Montréal.
19 " Québec vs C. St-D.
20 " Québec vs Montréal, 2.
27 " Montréal vs Québec, 2.
10 fév. Montréal vs Ottawa.
10 " C. St-D. vs Ottawa.
17 " Ottawa vs Montréal.
17 " Ottawa vs C. St-D.
23 " Québec vs C. St-D.
24 " Québec vs Ottawa, 2.
24 " Montréal vs C. St-D.
3 mars Montréal vs Ottawa.
3 " C. St-D. vs Ottawa.
7 " C. St-D. vs Montréal.
10 " Ottawa vs Montréal.
10 " Ottawa vs C. St-D.

Le Shamrock.—L'assemblée annuelle de l'Union de Rugby de Québec a eu lieu hier soir, au gymnase de la M. A. A. Tous les clubs étaient représentés.

Le club Shamrock a été enfin admis dans la ligue intermédiaire. Vainement, il avait fait deux fois application. Les officiers de l'Union pour le prochain terme sont :

Président, M. Jack Savage, Montréal ; 1er vice-président, T. J. Morin, Collège d'Ottawa ; 2me vice-président, M. A. Rankin, Britannia ; secrétaire-trésorier, M. E. H. Brown, Délégués à l'assemblée de la Canadian Rugby Union, MM. Morin, Mckenzie et James.

Joseph Marier

TEMPÉRATURE PROBABLE

Toronto, 3.—Vent de l'ouest. Temps beau et frais aujourd'hui. Froid demain.

M. Y. B.—Reçu lettre, merci. Téléphonerai lundi soir, entre 8 et 9 heures. J. K.

A. A. A.—N'ai pu me proc. livre promis. Pas encore arrivé. M.

C. F.—Serai au Parc S. dimanche soir. Manquez pas.

D. C. R.—N'ai pu rejoindre notre homme. Espère mardi.

FIANCÉE.—Un rédacteur aux DÉBATS, joli gaillard brunement moustachu, cherche une fiancée sans dot, mais instruite et pas bégueule. S'adresser à M. J. D. L.

SERVANTE.—On demande une servante pour aider aux soins du ménage, 763, Avenue de l'Hotel de Ville.

GAMINS.—On demande 50 petits vendeurs de journaux pour colporter LES DÉBATS, tous les dimanches, à 6 heures du matin.

JOSEPH MERCIER

AVOCAT

Chambre 29, édifice de la Banque du Peuple.

POÈTE.—Un confrère demande à M. Emile Nelligan de donner de ses nouvelles aux DÉBATS.

BARBIER.—M. A. C. E. cherche, à cinq minutes du Monument National, un figaro qui consentira à se laver les mains avant de le barbié. Ecrire aux DÉBATS.

DACTYLOGRAPHIE.—On demande, au journal LES DÉBATS, une jeune fille connaissant l'anglais, le français et la dactylographie (type-writing).

GEORGES BOURDEAU

NOTAIRE

4, rue Saint-Laurent

Spécialité : Prêts et hypothèques

ÉTAGE.—On demande à louer, aux alentours de la cathédrale anglaise (rue Sainte-Catherine, quest) un étage (flat) non meublé. Ecrire Mur. B. LES DÉBATS.

MACARONI.—Si vous voulez vous lécher les lèvres pendant quelques heures, allez manger, pour 25 sous, un plat de "Sphagietti" chez Roncari, rue Saint-Laurent, près Vitré.

CLINIQUE NATIONALE Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge et du Larynx

492, RUE AMHERST, MONTREAL

CONSULTATIONS : De 9 à 11 a. m. Pour tous autres renseignements, de 2 à 4 p. m. et de 7 à 8 le soir. s'adresser à M. le directeur.

Teleph. Bell, Est 829

CHS. C. DE LORIMIER .. Fleuriste ..

SPÉCIALITÉ : TRIBUTS FLOREAUX POUR FUNÉRAILLES, ETC.

520, RUE SAINT-DENIS, vis-a-vis le Jardin de l'Enfance

Choix de fleurs coupées. Plantes de toutes sortes. Corbeilles. Paniers rustiques. Bouquets. Décorations florales etc., etc.

Téléphone Bell, Est. 1584.

Théâtre des Variétés Le seul théâtre du dimanche, populaire et français. Cet après-midi et ce soir, le fameux épisode de la guerre de 1870, "Les Martyrs de Strasbourg." La scène se passe en Alsace. Vingt-trois personnages. Sept numéros de Vaudeville. Les Delville, Lotty Neilson, Rita de Santillane, etc. Demain et les autres jours de la semaine le drame émouvant, "Victime de la Calomnie".

Prix populaire, 10, 20, 25c. Matinées 10c.

GRAND CENTRAL THEATRE Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul

Semaine du 4 Déc. "BOSTON ALL STARS Co." Après-midi et soir

Contenant 15 artistes de choix. Endroit le plus amusant de la ville

Admission Générale, gratis. Loges 25c.

H. REYNAUD 1528, rue Sainte-Catherine, en face du journal "Les Débats"

Le Rendez-vous des gais Ivrons

Spécialité de la maison : le meilleur vin Canadien en ville. Un verre d'une chopine pour 5 sous, 40 sous le gallon.

27 Liqueurs de choix ; cigares importés et domestiques.

EMILE LIONAIS ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité de lumières et de timbres électriques. Estimés donnés pour installation électrique. Appareils fournis et posés. Les commandes sont exécutées sous le plus bref délai et au plus bas prix.

Bureau et Exposition Permanente d'Appareils, 180, rue Saint-Jacques, Chambre 1, 4ème étage.

Bell Tel. Main, 3326, Montréal.

Montréal, 30 Novembre 1899.

MON CHER MONSIEUR MATHIESON,

Acceptez, je vous prie, mes plus sincères remerciements pour le prompt paiement de ma police. Comme l'accident dont j'ai été victime se produisit peu après la date de ma police et que j'étais alors sans argent j'ai pu apprécier hautement le système de la "Canadian Widows and Orphans Life Co."

Montréal, 30 Novembre 1899.

Notre dévoué,

E. M. WHITARER